

CALENDRIER 2021 2022 - 1ère trimestre Jeunes et plus – groupe natation course

Jusqu'au 31/12, les garçons 2010 et filles 2011
sont considérées "Avenir "

DATE	DESIGNATION	LIEUX	COMMENTAIRES
OCTOBRE			
10/10/21	DAE AN ARVOR 1	St-Brieuc Aquaval	
17/10/21	Journée demi-fond	Quintin	Sur qualification
30 et 31/10	Meeting de Fougères	Fougères	Jeunes 3 et Sélection groupe élite uniquement
NOVEMBRE			
11/10/21	Interclubs départementaux	Lannion	Par équipe !!!
14/10/21	Interclubs Avenir et jeunes	St-brieuc Aquaval	Par équipe !!!
20 et 21/11	Championnats des côtes d'Armor Hivers jeunes et plus	Loudéac	Sur qualification
Du 26 au 28/11	Meeting interrégional J3 et JU1 et 2 en 25m ?	Rouen	En attente et Sur qualification
DECEMBRE			
4 et 5/12	Championnat de Bretagne Jeunes et plus	St-Brieuc AQB	Sur qualification
11/12/21	Première journée Avenir et jeunes débutants	St-brieuc Aquaval 16h ?	
12/12/21	Championnat des côtes d'Armor Hivers Jeunes	Guingamp	
Du 18 au 20/12	Meeting interrégional	Tours ?	Sur qualification
Du 19 au 22/12	Championnat de France Jeunes	Rennes	Sur qualification

Compétitions départementales

Compétitions régionales

Compétitions interrégionales

Compétitions Nationales

A noter : les compétitions de niveau interrégional et national sont uniquement subventionnées par le club pour le groupe élite.

RAPPEL :

La participation aux compétitions est **obligatoire**. Néanmoins, En cas d'absence exceptionnellement, il est nécessaire de faire parvenir un écrit auprès des entraîneurs deux semaines avant la compétition. En dehors de ce cas, seul le cas de force majeure et un problème de santé est admis en cas d'absence à une compétition (le certificat médical doit être alors remis dans les plus brefs délais). En cas d'absence injustifiée, une facture correspondant aux frais de forfait sera envoyée aux parents.

Les engagements aux compétitions sont réalisés par les entraîneurs et sont mis en ligne sur le site internet du club : www.cnsb.fr/ (infos du coach ou événements) durant la semaine de la compétition.

Veuillez noter que le calendrier ci-dessus présenté peut-être modifié durant la saison (date, horaire, lieux, etc.). Les informations seront alors mises en place sur le site.

Article 10 du règlement intérieur : le port de la tenue du club est obligatoire pour les compétitions. Pensez au bonnet (5 euro, disponible à Hélène-Boucher)